

B L O C

Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma

Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion
Association des Producteurs de Cinéma
Distributeurs Indépendants Réunis Européens
Groupement National des Cinémas de Recherche
Guilde Française des Scénaristes
Société des Réalisateur de Films
Syndicat des Distributeurs Indépendants
Syndicat Français des Artistes Interprètes
Syndicat Français des Agents Artistiques et Littéraires de l'Audiovisuel et du Spectacle Vivant Dramatique
Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs
Syndicat des Professionnels des Industries de l'Audiovisuel et du Cinéma
Syndicat des Producteurs de Films d'Animation
Syndicat des Producteurs Indépendants
Union de l'Édition Vidéographique Indépendante

40 rue Louis Blanc 75010 Paris

L' A R P

Société civile des Auteurs Réalisateur Producteurs

7, avenue de Clichy 75017 Paris

U P F

Union des Producteurs de Films

9 rue d'Artois 75008 Paris

Communiqué de presse :

Le BLOC, l'ARP et l'UPF remercient la Ministre de son engagement en faveur de la diversité dans les salles

Les organisations du BLOC, de l'ARP et de l'UPF ont pris connaissance du courrier adressé par la Ministre de la Culture à Frédérique Bredin, Présidente du CNC, au sujet de l'ordre du jour et du calendrier du second volet des Assises pour la diversité du cinéma, en réponse aux vives inquiétudes exprimées par la filière de la création cinématographique indépendante.

La filière indépendante remercie la Ministre et salue les objectifs qui sont énoncés dans ce courrier, de « rétablir une relation équilibrée et vertueuse entre distributeurs et exploitants » et de lutter contre « les phénomènes de concentration qui se traduisent aujourd'hui par une difficulté pour certains films à trouver leur place dans les salles de cinéma (...) et pour certaines salles à accéder à une offre diversifiée de films ».

En élargissant le champ de la concertation à l'ensemble des sujets essentiels à la diversité de l'offre cinématographique en salles, la Ministre souligne la nécessité d'une réforme ambitieuse portant sur l'exploitation et la diffusion des œuvres, traitant notamment :

- D'une régulation des conditions d'exposition et de promotion en salles des œuvres cinématographiques par le renforcement des engagements de programmation et la création d'engagements de diffusion,
- Du renforcement des pouvoirs de contrôle et de sanction des pouvoirs publics, y compris ceux du médiateur du cinéma,
- D'une meilleure régulation des relations économiques liant exploitants et ayants droit, pour un partage équilibré de la valeur,
- Le maintien d'une pluralité de salles de cinéma sur l'ensemble du territoire,

- De la précision des conditions d'application du contrat écrit entre le distributeur et l'exploitant,
- De l'aménagement du fonctionnement des formules d'accès illimité au cinéma.

Bien qu'ils restent convaincus de la nécessité de la mise en place d'un cadre législatif pour cette régulation, le BLOC, l'ARP et l'UPF prennent acte de cette volonté affirmée par les pouvoirs publics de parvenir à une régulation efficace sur ces thèmes et participeront donc désormais aux Assises pour la diversité du cinéma.

Paris, le 08 avril 2016.

Contacts :

BLOC : Catherine Bertin (SPI) : 01 44 70 70 44 / Julie Lethiphu (SRF) : 01 44 89 62 58

ARP : Florence Gastaud : 01 53 42 40 00

UPF : Marie Paule Biosse-Duplan : 01 44 90 07 10